

Charte des Achats Responsables

Norske Skog Golbey



Avant-propos

Depuis plus de 10 ans, **Ouverture, Honnêteté et Coopération** sont les trois valeurs fondamentales qui guident nos comportements et nos décisions au quotidien. Ces valeurs sont celles de Norske Skogindustrier ASA, le groupe papetier norvégien qui a choisi les Vosges en 1990 pour implanter sa première unité de production en dehors de la Norvège.

En 2003, Norske Skog a signé le **Pacte Mondial ou Global Compact initié par l'Organisation des Nations Unies**. Pour rappel, ce Pacte rassemble les entreprises, le monde du travail et la société civile autour de dix principes universels regroupés en quatre domaines : les droits de l'Homme, les droits des travailleurs, l'environnement et la lutte contre la corruption.

En droite ligne avec les valeurs et les engagements du Groupe, nous avons choisi, sur le site de Norske Skog Golbey, d'intégrer non seulement les principes du Pacte Mondial mais également ceux, plus globaux, de la **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**, au cœur-même de notre vision :

«NSG Golbey : Une entreprise responsable, leader européen du papier journal».

Ainsi, fin 2014, nous avons publié notre premier rapport RSE et nous avons confirmé notre engagement d'appliquer les bonnes pratiques d'achat par la signature de la **Charte des Relations Fournisseurs Responsables (CDAF – Médiation Inter-Entreprises – Médiation des Marchés Publics)**.

Notre souhait est ici de faire connaître à nos fournisseurs nos **neuf engagements RSE** et de les promouvoir dans toute la chaîne de valeurs, dans une dynamique de **dialogue et d'amélioration continue**.



Les 9 engagements RSE de NSG

* Privilégier la réduction à la source, la réutilisation et la valorisation de nos déchets.

* Diminuer notre empreinte Carbone.

* Prendre en compte nos impacts sociétaux dans la gouvernance et le management de l'entreprise.

* Proposer des produits et services responsables d'un point de vue sociétal et environnemental.

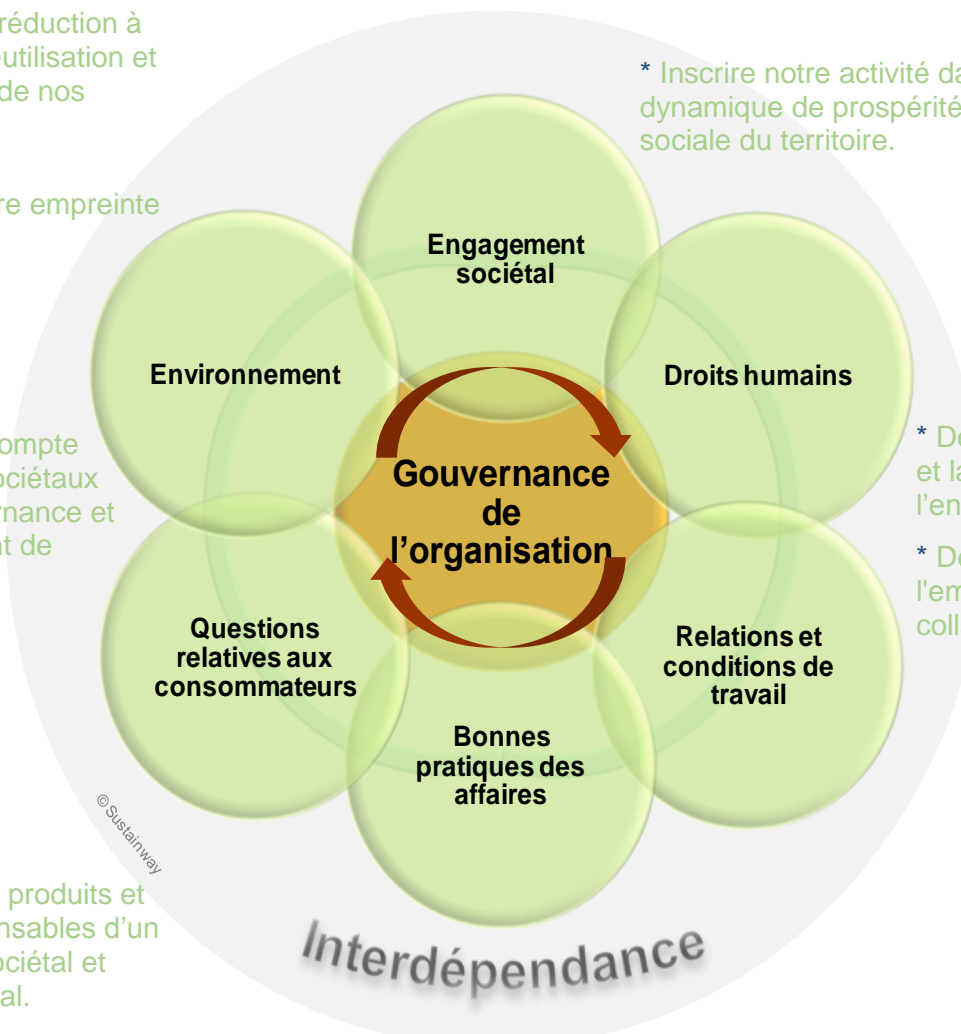
* Co-développer localement de nouvelles filières dans le domaine des éco matériaux et de l'économie circulaire.

* Inscrire notre activité dans une dynamique de prospérité économique et sociale du territoire.

* Développer l'autonomie et la responsabilité dans l'entreprise.

* Développer l'employabilité de chaque collaborateur.

* Intégrer la Responsabilité sociétale dans le choix et le suivi de nos fournisseurs.



Nos engagements envers nos fournisseurs

Le traitement loyal de nos fournisseurs

Les relations avec nos fournisseurs sont basées sur l'honnêteté et l'équité et ce, dans le respect des normes d'éthique (intégrité, lutte contre la corruption, gestion des conflits d'intérêt etc...)

Nous respectons le caractère confidentiel des informations techniques et commerciales communiquées par nos fournisseurs.

Nous veillons à ne pas créer de situations de dépendance économique vis-à-vis de nos fournisseurs.

Un processus de pilotage de la relation fournisseurs

A chaque étape de notre processus d'achats, nos pratiques professionnelles s'inspirent de la norme ISO 26000.

De manière générale, dans le cadre des Appels d'Offres, la fonction achats assure une mise en concurrence ouverte et loyale des fournisseurs. Leur sélection est réalisée de façon impartiale en prenant en compte, autant que possible, le coût total d'acquisition et les critères relatifs aux enjeux environnementaux et sociaux.

Enfin, nous évaluons périodiquement nos fournisseurs sur les critères Sécurité, Environnement et Sociétal.

La Sécurité et l'Environnement au cœur de nos préoccupations

Norske Skog est Co-créateur de la «Plateforme QS+» qui regroupe donneurs d'ordres et prestataires, dans une démarche collective de maîtrise de la sous-traitance, de prévention et d'accompagnement en matière de Sécurité, de Santé et d'Environnement.

Certifiés ISO 14001, nous sommes conscients que notre activité peut avoir un impact environnemental. Notre objectif est de minimiser cet impact au maximum et en intégrant cet élément dans nos priorités quotidiennes.



Nos attentes envers nos fournisseurs

Nos fournisseurs sont invités à faire valoir leurs bonnes pratiques dans les domaines Sociétal, de la Sécurité et de l'Environnement dans un esprit d'amélioration continue.

Nous sommes particulièrement attentifs aux engagements de nos fournisseurs sur les points suivants :

Droits de l'Homme et Conditions de travail

Conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et aux Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, les fournisseurs sont invités à respecter et à promouvoir la protection du droit international :

- Abolition du travail des enfants
- Élimination du travail forcé et obligatoire
- Liberté d'association et droit de négociation collective
- Élimination de la discrimination et traitement équitable sur le lieu de travail
- Respect de toutes les lois en vigueur en matière de salaires, avantages et temps de travail

Sécurité et Environnement

Nos fournisseurs doivent prendre en compte les aspects sécurité et environnement, dans leurs politiques, par un système de management adapté : sécurité et protection de la santé au travail, prévention des risques de pollution, gestion des déchets, des produits chimiques....

Nos fournisseurs doivent œuvrer dans le respect des lois en vigueur et des règles NSG en la matière.

Dans un esprit d'amélioration continue, nous attendons la contribution de nos fournisseurs à la recherche de la meilleure performance environnementale ainsi qu'à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et de notre empreinte carbone.

Responsabilité Sociale

Nous souhaitons tenir compte de toutes les actions de nos fournisseurs dans le domaine social, notamment en faveur de la diversité, de l'accès à l'emploi et de l'Economie Sociale et Solidaire.



Signature

Le fournisseur :

- reconnaît avoir reçu et pris connaissance de la Charte des Achats Responsables de NSG.
- en comprend les principes et s'engage à les respecter et les faire respecter par ses éventuels sous-traitants, dans un esprit de dialogue et d'amélioration continue.
- accepte d'être interrogé ou audité à ce sujet par NSG ou une tierce partie envoyée par elle.

Fait à

Le

Nom de l'entreprise

Nom et qualité du signataire

Bibliographie

Rapport de Responsabilité Sociétale Norske Skog Golbey (Edito 2013)
Charte Relations Fournisseur Responsables CDAF (www.relations-fournisseur-responsables.fr)
Pacte Mondial des Nations Unies (www.unglobalcompact.org)
Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (www.un.org)
Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)
Systèmes de gestion environnementale ISO 14001 (www.iso.org)
Responsabilité Sociétale des Organisations ISO 26000 (www.iso.org)

